



Lundi 05 novembre 2012

## **La gestion du contentieux électoral en Afrique Centrale selon une approche fondée sur les droits de l'homme**

YAOUNDE/NDJAMENA – Le contentieux électoral donne l'opportunité aux parties prenantes au processus électoral de corriger les dysfonctionnements qui pourraient fausser la fiabilité des résultats d'une élection. Il permet ainsi d'assurer le respect des droits civils et politiques ayant trait aux élections. A ce propos, il est important de souligner la nécessité d'observer strictement les règles relatives à la gestion du contentieux dans l'optique d'aboutir à un climat apaisé et de justice dans le processus électoral.

Le respect des normes internationales, régionales et nationales de protection des droits de l'homme en période électorale peut énormément contribuer à la tenue d'élections libres et transparentes, prévenant ainsi des conflits potentiels. Un processus électoral apaisé, respectant toutes les libertés fondamentales, le droit à la participation politique et l'indépendance du système judiciaire pour ne citer que ceux-ci, est important pour la consolidation de la paix.

De ce fait, un des liens majeurs entre le contentieux électoral et les droits de l'homme réside dans la nécessité de prendre en compte les droits de l'homme consacrés par les instruments juridiques internationaux, régionaux et nationaux comme référence dans l'examen des requêtes. C'est dans cette optique qu'une trentaine de participant/es représentant les Conseils constitutionnels, les organes de gestion des élections, les principaux partis politiques (pouvoir et d'opposition), et les institutions nationales des droits de l'homme du Burundi, Cameroun, République Démocratique du Congo, Gabon et Tchad, se réuniront à N'Djamena (Tchad), du 14 au 15 novembre 2012 à l'Hôtel Méridien Chari, dans le cadre d'un atelier sous régional sur «*l'utilisation des standards internationaux et régionaux de protection des droits de l'homme en matière de contentieux électoral en Afrique Centrale*».

Cet atelier est organisé par le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'homme et la Démocratie en Afrique centrale en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le gouvernement tchadien.

En dehors de cette activité sous-régionale, le Centre organisera également, du 12 au 13 Novembre 2012, un atelier national de renforcement des capacités de membres du gouvernement Tchadien dans le but de contribuer à une meilleure prise en compte de l'approche basée sur les droits de l'homme dans les politiques et budgets publics. Cet atelier regroupera des responsables chargés de la formulation et de la mise en œuvre des budgets en particulier le Ministère de la Planification, de l'Economie et des Finances ainsi que des représentant/es de la Commission Nationale des Droits de l'Homme du Tchad, des parlementaires et des membres de la société civile.

Pour plus d'informations, prière de contacter Monsieur Ahowanou Agbessi à l'adresse suivante : [aagbessi@ohchr.org](mailto:aagbessi@ohchr.org), tel : (+235) 62 19 14 04, ou Madame Nadine Mballa Wilson à [nmballa@ohchr.org](mailto:nmballa@ohchr.org), téléphone : (+237) 22 14 31 25.